

Réunion du 13/04/2026

OA de la LFBTA

Procès-verbal

Liste des présences

Nom	Fonction	Présent	Absent
Manuel PEREMANS	Président – Trésorier	x	
Toni DI PIERDOMENICO	Vice-Président – Arbitrage	x	
Aude NESTE	Administratrice	x	
Frédéric ADAM	Sport	x	
Sophie VAN DE BORNE	Communication	x	
Laurence KIPS	Secrétaire & HR	x	
Francis COLLINS	Administrateur	x	
Paul MOSSER	Secrétaire administratif	x	
Sabrina LAMBERT	Coordinatrice technico -sportif		x
Olivier DULON	Directeur Général	x	

Lieu : Teams

Ordre du jour

1. Première partie – Points de discussion	3
1.1. Ouverture de la réunion.....	3
1.2. Gestion administrative	3
1.2.1. Secrétariat	3
1.2.2. Trésorerie	3
1.2.3. RH	4
1.2.3.1. Discussion pour le suivi du contrat de Sabrina	Erreur ! Signet non défini.
1.3. Direction technique.....	4
1.3.1. Haut niveau	4
1.3.1.2. Demande d'accès	4
1.3.2. Formation des cadres – Cahier des charges Formation MSInitiateur :	5
1.4. Sport.....	6
1.4.1. Circuit 25m	6
1.4.2. AG AISF	6

1.4.3.	Journée découverte Handisport	6
1.4.4.	CB 25m outdoor	6
1.4.5.	Championnat de ligue Open/sélection	6
1.5.	Arbitrage	7
1.	Changement de catégorie	7
1.6.	xxx	Erreur ! Signet non défini.
1.xx.	Agenda	8
2.	Deuxième partie – Tasks manager	9

1 Première partie – Points de discussion

Le président ouvre la réunion à **19h00**.

1.1 Ouverture de la réunion

Validation du PV de la réunion précédente

Reprise des TO-DO des réunions précédentes

	Tâches	Gestionnaire	Date de la décision	Deadline	Etat
1	Mise en place de sondages sur le sport et les compétitions	Fred	T1 2025	ASAP	En cours
2	Inventaire du contenu du site web actuel	Paul	18/06/25	ASAP	En cours
3	Réunion projet site web LFBTA	Fred, Aude, Francis, Sabrina & Thierry	28/07/25	2026	En cours
4	Rappel aux clubs pour trouver le dernier membre du CDPI	Olivier	16/10/25	ASAP	Fait
5	Réponse à la demande de maintien en RU18M	Fred	12/01/26	ASAP	Fait
6	Modifier guide compétition pour catégories longbow	Toni	02/02/26	ASAP	Fait
7	Modifier règles financières pour primes	Aude, Manu	02/02/26	ASAP	Fait

1.2 Gestion administrative

1.2.1 Secrétariat.

En raison des travaux qui ont lieu pour la rénovation du bâtiment du GSR, l'adresse du siège de la LFBTA doit être modifiée.

Décision : Modification de l'adresse tout de suite. Ratification lors de la prochaine AG. Cette adresse sera mise à la résidence de Paul Mosser, Secrétaire administratif.

1.2.2 Panathlon.

Proposition d'affiliation pour le Panathlon

L'adhésion se concrétise par la signature d'une convention signée pour 3 ans renouvelables et le paiement d'une cotisation de 400€ par an. Ceci vous donnant accès à des outils et notre accompagnement d'opérations concrètes de terrain.

Décision : Pas d'affiliation

1.2.3 Trésorerie

1.2.3.1 Subsidés Fonctionnement

Courrier reçu pour 2026 : 65.428,54€

Acompte de 52 KEUR a été versé aujourd'hui.

Le solde sera libéré après le contrôle du subside 2025.

Il y aura encore le montant de l'indexation à recevoir.

1.2.3.2 Subsidés HN

2025: En attente du contrôle, solde à verser de 68 KEUR (attente de contact compta AISF)

2026 : Aucune nouvelles informations. Estimé 125 KEUR. Suivi réalisé mais pour ce 1^{er} trimestre, il n'y a pas gd chose, nous devons attendre le weekend de sélection pour savoir où nous allions.

1.2.3.3 Subsidés Formation

2025 : En attente du contrôle, solde à verser 2.500,00€

2026 : Aucune nouvelles informations, Estimé 5.000,00€

1.2.4 RH

1.3 Direction technique

1.3.1 Haut niveau

1.3.1.1 Demande d'accès

Paul demande des accès Adeps pour la gestion des statuts sportifs pour nouvelle demande JT Muyang, Ysaline et Korydwen (jamais vu encore), besoin avant fin avril car prochaine session le 30. Pb rencontré sur le statut de Muyang.

Décision : validation de l'OA pour la demande d'accès

1.3.1.2 Proposition fonctionnement HN

Olivier amène une proposition de fonctionnement HN (Hubs, stages, compétitions...) pour la saison prochaine (Proposition en annexe)

Décision : validation de l'OA pour la stratégie à appliquer

1.3.1.3 Projet d'accompagnement des archers sous statut

Résumé Olivier

Dans le cadre du développement et de la structuration de la performance, il est proposé de mettre en place un dispositif global d'accompagnement des archers sous statut ADEPS.

Une première action consistera en l'organisation d'une demi-journée de sensibilisation au Dopage, encadrée par l'ONAD, à laquelle la présence de tous les archers sous statut sera obligatoire. Une seconde demi-journée sera dédiée spécifiquement aux archers sous statut ADEPS, avec l'intervention d'un kinésithérapeute du sport. Cette session portera sur le renforcement physique ainsi que sur l'amélioration de la coordination avec les entraîneurs.

Par ailleurs, un suivi journalier individualisé sera instauré pour chaque archer. Ce suivi reposera sur la collecte de données objectives (datas) relatives à l'entraînement, à la récupération (notamment le sommeil), ainsi qu'aux activités physiques complémentaires telles que la musculation, la natation et la course à pied. À cet effet, il sera demandé aux archers de s'équiper d'une montre connectée d'une valeur approximative de 150 €, outil suffisant pour garantir un suivi fiable et pertinent. Ce dispositif vise à optimiser la progression tout en assurant une présence encadrante continue (avec le logiciel Nolio).

Dans cette logique de rigueur, la participation au Pôle deviendra obligatoire. Un système de suivi des présences sera systématiquement mis en place.

L'objectif de ce projet est de former des athlètes complets, en structurant leur pratique et en assurant un encadrement cohérent et continu. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de renforcer significativement l'accompagnement des jeunes archers sous statut, afin d'éviter toute absence de cadre ou de projection sportive. Une planification claire à court, moyen et long terme constitue un prérequis indispensable à toute ambition de performance, notamment dans une perspective de haut niveau.

En ce sens, le projet vise également à instaurer une véritable dynamique collective. La création d'une "team" structurée doit permettre de développer un esprit d'appartenance, de favoriser l'émulation entre les archers et de renforcer leur engagement. L'accès au pôle devra répondre à des critères exigeants, garantissant motivation et investissement, conditions essentielles à l'atteinte de résultats.

Sur le plan financier, et hormis les coûts liés à la rémunération des entraîneurs et à la location des infrastructures, ce dispositif sera autofinancé par une cotisation annuelle de 300 € par archer sous statut. Cette contribution couvrira le suivi proposé, ainsi que la mise à disposition d'une tenue officielle complète de la ligue, renouvelée chaque année et obligatoire lors des entraînements et des représentations officielles. Cette mesure participe également à la construction d'une identité collective forte.

Enfin, il convient de souligner que cet investissement reste raisonnable au regard des pratiques actuelles d'équipement individuel, et qu'il s'inscrit pleinement dans une démarche de structuration et de professionnalisation du suivi des athlètes.

Questionnement sur le RGDP -> olivier fera signer un document pour ce cas spécifique des mineurs. De toute façon, seules les informations sportives que l'archer veut partager sont partagées. Donc **pas de soucis**

Justification de la somme : habillement uniforme, suivi quotidien (sujet à synchronisation), suivi sportif, entraînement physique, location infrastructure

Réflexion sur les possibilités d'**aides** pour une facilité de paiement par un plan d'étalement.

1.3.1.4 Investissement HN

Proposition d'achat d'un programme de suivi pour nos athlètes sous contrat adeps : <https://www.nolio.io/> / Pack Starter - Club à 30€ par mois pour ça serait le luxe ! 360€ pour du monitoring c'est excellent (comme dirait Paul). Nous avons l'intention de suivre quotidiennement nos archers : entraînements, condition physique, soins, bobos, repos, alimentation... Un vrai suivi de DT ! (en lien avec fonctionnement HN prochaine saison – document en annexe)

Décision : achat Validé

1.3.2 Formation des cadres – Cahier des charges Formation MSInitiateur :

1.4 Sport

1.4.1 Circuit 25m

Proposition de l'arrêt du suivi du circuit 25 mètres outdoor car beaucoup d'archers ne suivent pas ce circuit et cela demande une lourdeur administrative. La majorité des archers qui reçoivent les médailles ne comprennent pas pourquoi.

Décision : Arrêt du circuit 25 m outdoor (distribué lors du CL)

1.4.2 AG AISF

Proposition de l'AISF qu'Olivier participe à un groupe de travail sur la réforme d'un décret.

Décision : validation de l'OA

1.4.3 Journée découverte Handisport

samedi 6 juin à Hotton, journée découverte Handi (publicité LOTTO)

1.4.4 CB 25m outdoor

ARC intéressé pour l'organisation des CB 25m samedi 19 et dimanche 20 septembre, ils entament les procédures pour obtenir le terrain de football de Limal et nous tiennent informés.

Autre proposition de la part du club de Tournai

Attente des différentes candidatures pour validation après le 30/04

1.4.5 Championnat de ligue Open/sélection

A l'heure actuelle, le championnat de Ligue se fait sur base d'une sélection sur 3 tirs (5 antérieurement).

Deux propositions :

- **OPEN** : étant donné que le CB est Open, il semble illogique de garder le CL sous sélection (bcp d'admin, grosse gestions, discussions sur le nombre d'archers, validation de la sélection, ...). Il serait pertinent de le rendre open et donc accessible au plus grand nombre pour faire découvrir les championnats aux archers qui pourraient y prendre goût.
- **Garder sélection** : Le but d'un championnat est normalement de proposer les meilleurs archers pour qu'ils s'affrontent et que le meilleur l'emporte. L'accession au CB devrait être (comme il y a quelques années) sujet à réussite du CL. Il faut garder en tête que cela représente une gestion supplémentaire de la part des deux ligues avec une mutualisation des ressources administratives et informatiques. Et bien évidemment, cela demande une discussion avec BSV pour avoir leur aval.

Décision : on garde la sélection des 3 tirs pour les CL, si RBA remet une sélection pour le CB. mais

Si pas de sélection pour CB, pas de sélection CL.

1.5 Arbitrage

1.5.1 Changement de catégorie

Proposition de changement de catégorie à l'année qui serait du premier janvier au 31 décembre avec une demande qui devrait être demandée le 1 décembre (à définir) de l'année précédente. Si ok à partir de janvier 2027

Décision : validée par l'OA

1.5.2 Règlement Lotto cup

Règlement Lotto cup est terminé et les remarques ont été données.

Validé pour envoi sur le site de la RBA

1.6 Communication

1.6.1 Newsletter :

Mathieu du sagittaire s'est proposé de relire les newsletters avant la publication.

Décision : ok

1.6.2 Lotto Cup :

Pour info : la campagne de communication sur nos réseaux est lancée.

Tout doit chaque fois être validé par la loterie nationale.

1.6.3 Projet sport pour tous : « Inclusion & accessibilité »

Pour info : nous incluons la journée de détection dans le projet "Archery Together" (projet loterie nationale)

1.6.4 Projet "Aim for Equality"

- Nous devons mettre en avant les femmes dans notre sport. Nous avons pensé (Olivier et moi) faire une campagne sur les réseaux avec des photos d'archères de nos clubs avec banderoles ou encadrés spécifiques avec les mentions demandées. Nous récolterions ces photos par le biais d'un mail envoyé aux contacts clubs (avec l'aide de Paul)
- Nous devons également mettre en avant une archère féminine sur nos réseaux. Il y a Lara, Hanne mais aussi Aude qui incarne de jeunes sportives impliquées.

2 Agenda

2.1 Réunions LFBTA

Lundi 18 mai,

Lundi 15 juin

2.2 Représentation LFBTA

Journée finale des Championnats Multisports Adaptés le 1 juillet à Mons (inscription avant le 24 avril) : Manu

Fin de la réunion à 22h15.

3 Deuxième partie – Tasks manager

	Tâches	Gestionnaire	Deadline
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			

Signatures

Laurence Kips